

Analyse approfondie – Pourquoi faire des dons de bienfaisance, à qui donner et combien



Comment redonnez-vous à la collectivité? Quelle cause vous incite à sortir votre chéquier? Faites-vous des dons à un lieu de culte? À un organisme communautaire? À une école de quartier? À votre alma mater? La fréquence de vos dons est-elle mensuelle ou annuelle? De façon plus large, avez-vous planifié vos dons de bienfaisance?

Créez votre plan de dons de bienfaisance

Passer du simple don monétaire à une stratégie de dons plus personnelle exige un effort de planification et la définition d'objectifs. Tout comme la planification financière, une stratégie de dons de bienfaisance demande réflexion.

Voici les six étapes à suivre en matière de don de bienfaisance :

1. Quelles sont vos valeurs? Qu'est-ce qui vous motive? Peut-être est-ce le fait de guérir? La créativité? Ou la famille? Prenez le temps de réfléchir à vos valeurs. Faites une liste. Concentrez-vous sur deux ou trois valeurs fondamentales.
2. Après avoir déterminé les valeurs qui vous animent, réfléchissez aux causes qui les reflètent le mieux. La santé? Les arts? Programmes jeunesse?
3. Quel est votre champ d'action géographique? Souhaitez-vous faire un don au niveau local, national, international ou, peut-être, à tous les niveaux?

4. Examinez vos options en profondeur à partir des réponses que vous venez de donner. Examinez les organismes enregistrés qui cadrent avec vos valeurs et choisissez votre champ d'action géographique. Voici quelques références intéressantes, pour commencer :

Guidetogiving.ca est administré par Imagine Canada, organisme national présent dans le secteur caritatif canadien qui veille à ce que les œuvres de charité jouent un rôle vital dans leur collectivité, à l'échelle nationale.

Le Guide des donateurs canadiens a été créé il y a plusieurs années. C'est une référence très complète, conçue pour les donateurs et leurs conseillers. Il fournit des renseignements très utiles sur les organismes caritatifs et du contenu éditorial pertinent. Pour accéder à la version en ligne : *donorsguide.ca*.

Charityvillage.ca s'adresse aux donateurs, aux conseillers et aux membres du secteur caritatif. On y trouve des articles, mais surtout de longues listes d'organismes de bienfaisance.

5. Évaluez vos choix comme vous le feriez pour tout placement. L'organisme qui vous intéresse est-il géré de manière responsable? Pour en savoir plus sur les organismes de bienfaisance enregistrés, consultez le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC). C'est elle qui régit les organismes de bienfaisance enregistrés. Si un organisme ne s'acquitte pas des obligations légales liées à son enregistrement, il perd son statut d'organisme enregistré. Ensuite, l'enregistrement est très difficile à récupérer.

Il est important de s'informer sur les organismes que vous souhaitez soutenir. Par exemple, en consultant son rapport annuel et ses états financiers et en examinant la

composition de son conseil d'administration. Vous pouvez vérifier leur statut, ainsi que leurs coordonnées, leurs activités principales et les renseignements financiers au <http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/lstngs/menu-fra.html>. Voici une autre source utile : www.charitydata.ca.

6. Si possible, il est souhaitable d'apprendre à bien connaître l'organisme. Devenez bénévole, intégrez son conseil d'administration ou un de ses comités. Observez la manière dont l'organisme s'acquitte de son mandat. Comment traite-t-il ses employés et bénévoles? Il est facile de faire un chèque, mais en participant plus activement, vous pourrez peut-être voir si votre don a eu l'effet escompté. Indiquez à l'organisme la manière dont vous souhaitez qu'il vous rende des comptes.

Vous pourriez même préciser comment vous souhaitez que votre don soit utilisé. Certains organismes permettent aux donateurs de financer des activités précises. Si vous souhaitez donner à votre don une vocation particulière, consultez l'organisme pour voir si votre souhait est compatible avec son plan stratégique.

Faites des dons efficaces, adaptés à votre situation

C'est gratifiant, d'aider les autres. Mais c'est encore mieux si vous avez l'assurance de pouvoir financer votre plan de dons de bienfaisance. Consultez votre conseiller TD pour déterminer si vos projets de dons de bienfaisance sont compatibles avec vos objectifs financiers globaux. Vous pouvez également consulter un autre article de la TD, intitulé *Philanthropie efficace – Choisir la bonne stratégie en matière de dons de bienfaisance*.

Dès aujourd'hui, communiquez avec votre conseiller TD et avec votre conseiller fiscal, pour :

- suivre les six étapes nécessaires à la création d'un plan de dons de bienfaisance efficace
- déterminer la compatibilité de votre plan de dons avec vos objectifs financiers globaux
- réfléchir aux stratégies de don adaptées à votre situation

